**Guide de réflexion pour le Module de Re-préparation à l’Examen**

**(MRE)**

**Objectifs généraux du dispositif :**

* Réussite à l’examen, obtention du diplôme pour éventuellement une poursuite d’étude
* S’inscrire dans une poursuite de formation ou d’insertion sociale et professionnelle
* Reprendre confiance en soi, développer des compétences psychosociales, devenir citoyen

**Action A : Analyse des besoins**

* Besoin sociétal : de permettre l’accès à la qualification de tous
* Analyser la cause de l’échec (qui est un besoin permettant de mieux répondre aux attentes de chacun des élèves inscrits)
* Besoin de trouver un établissement d’accueil suite au refus de redoublement dans l’établissement d’origine, besoin de pérenniser l’action dans le même établissement support (négociation avec le chef d’établissement) en y proposant des axes d’améliorations.
* Besoin d’obtenir 2 salles dédiées MRE MLDS équipées, proposition de la salle B001 : petite salle à proximité du bureau du coordonnateur MLDS (B011) mais aussi une salle informatique pour un meilleur suivi de la classe.
* Besoin de trouver des enseignants et intervenants et reconduire une équipe pédagogique compétente et formée à l’accompagnement personnalisé
* Besoin de trouver un financement
* Besoin de l’implication dudit établissement d’accueil et de la pérennité du dispositif sur les années à venir
* Besoin d’un suivi administratif nécessaire (inscription des élèves sur la base élève informatique de l’établissement)
* Besoin d’une évaluation qualitative et quantitative des élèves et des enseignants (temps de coordination)

**Questionnement :**

* **Quels sont les besoins individuels de remédiation disciplinaire ?** Solliciter les candidats pour la création de leur emploi du temps en fonction des notes non bénéficiaires à repasser mais surtout en questionnant leurs besoins. En fonction de la dotation d’heures globales allouées pour fonctionnement du dispositif, le coordonnateur doit réaliser un emploi du temps permettant de mettre les élèves dans un processus de réussite ainsi généralement le contingent d’heures hebdomadaire pour les disciplines à petit coefficient en classe ordinaire est divisé par deux en module MLDS partant du principe que ces élèves ont déjà l’expérience d’une terminale mais aussi que les cours dispensés en MRE sont sur une base méthodologique pour mieux aborder l’examen. Par contre pour les coefficients importants il faut proposer un volume horaire classique à une classe ordinaire voir plus important. A chaque fin de MRE il faut systématiquement réévaluer la possibilité de supprimer des disciplines en fonction de la présence annuelle des élèves en cours. (Langues : Anglais, Espagnol très peu de présence d’élèves en cours). L’emploi du temps a été réalisé de manière à y intégrer les matières sur 2 jours et demi ou 5 demi-journées (lundi, mardi et mercredi après-midi) pour un contingent de 15 heures hebdomadaire (Histoire-géographie : 1heure hebdomadaire, Philosophie : 1heure hebdomadaire prise en charge par le coordonnateur MLDS, Mathématiques : 1 heure hebdomadaire, Langue vivante 1 : 1 heure hebdomadaire, Langue vivant 2 : 1 heure hebdomadaire, Management des organisations : 2 heures hebdomadaires, Epreuve de spécialité en mercatique : 6 heures hebdomadaires pour des élèves qui n’avaient pas cette spécialité lors de leur dernière terminale).
* **Quels sont les besoins d’avoir une activité sportive encadrée pour ceux qui ont réussi l’épreuve ?** Les avantages du sport et particulièrement d’un sport collectif dans un groupe développent l’esprit d’équipe et de cohésion ; compétences pouvant être réinvesties lors de cours classiques mais aussi peut être un défouloir.
* **Nécessité d’obtenir plus de renseignement des fiches d’entretiens de situations en invitant les rédacteurs à indiquer davantage d’éléments sur les difficultés et points forts de l’élèves ?** Dans la mesure du possible se renseigner auprès de la personne qui a rédigé l’entretien de situation afin d’avoir plus d’information sur l’individu qui souhaite intégrer un MRE mais aussi solliciter le personnel éducatif, pédagogique ou de direction sur l’histoire du jeune dans son établissement d’origine afin que ce dernier corresponde au profil d’un jeune volontaire qui mettra les moyens pour obtenir le bac.
* **Entretenir l’élève systématiquement avec ses représentants légaux**? Chaque information du MRE est systématiquement transmise à l’élève mais aussi à ses représentants légaux par la voie de SMS ou courriers électroniques…Les parents peuvent être reçus par le coordonnateur MLDS s’ils en font la demande. L’année prochaine la candidature se fera obligatoirement avec la présence d’un représentant légal que l’élève soit mineur ou majeur sauf élève émancipé.

**Action B : Re-préparation disciplinaire à l’examen**

Compétences attendues des élèves :

* Autonomie (mettre en marche une recherche de façon autonome)
* Responsabilité (faire et donner sa confiance aux autres, être fiable)
* Travail personnel (s’investir en classe et en dehors)
* Travail en groupe (cohésion dans un groupe de réflexion)
* Acquérir des connaissances et les organiser (s’approprier un savoir)
* Mener des raisonnements (organiser sa réflexion)
* Avoir une attitude critique (discriminer des informations)
* Communiquer à l’écrit et l’oral.
* Investissement des élèves en vue d’une meilleure note dans chacune des disciplines non validées en N-1 par un travail supplémentaire qui n’aurait pas été fourni en N-1 grâce à une bienveillance de la part des professeurs

Modalités :

* Choix judicieux et non aléatoire des enseignants
* Organisation d’un planning sur l’année scolaire (réunion de coordination de l’équipe pédagogique, mise en place d’examens blancs)
* Actions complémentaires au MRE par l’intervention de deux intervenants permettant d’enrichir les compétences des élèves :

1. **Atelier « j’entreprends »** avec la société BGE (brochure en annexe), dont l’objectif est de sensibiliser à l’esprit d’initiative et d’entreprendre,
2. **Atelier d’écriture et d’expressions** avec un auteur ancien élève du lycée qui se nomme Monsieur Insa Sané artiste aux multiples facettes auteur dans la création littéraire et artistique (écrivain, slameur, comédien), il est intervenu dans le cadre de la semaine de la persévérance pour produire des ateliers d’écritures stimulants et ludiques permettant de revoir les bases de la dissertation en philosophie et proposer l’écriture d’un texte où l’élève est le protagoniste permettant de le mettre en valeur afin d’activer sa réassurance narcissique comme il l’a fait en écrivant « les cancres de Rousseau » fiction légèrement autobiographique de la vie d’un élève de JJ Rousseau à Sarcelles l’année du bac. L’objectif suivant étant de casser les clichés sur les banlieues et de mettre l’accent sur les talents qu’elles constituent.

**Action C : compétences psychosociales.**

Compétences attendues des élèves :

* Capacité à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne
* Aptitude à maintenir un état de bien-être mental, physique et social
* Utiliser un comportement approprié et positif à l’occasion de relations entretenues avec les autres (respect des autres et des règles de fonctionnement)
* Savoir résoudre des problèmes / savoir prendre des décisions
* Savoir se faire comprendre/être habile dans les relations
* Avoir une pensée critique/avoir une pensée créative
* Se connaître soi-même/éprouver de l’empathie
* Savoir gérer le stress/savoir gérer les émotions
* Avoir ou améliorer une confiance et une estime de soi

Modalités :

* Travail en groupe sur certaines compétences à partir de ressources ludiques
* Savoir gérer ses émotions : réaliser un journal de bord sur ses ressentis en cours d’année ou développement personnel chaque mois et mesure de son niveau de stress, de façon à gérer ses émotions

**Action D : « apprendre à apprendre ».**

Compétences attendues :

* Repérer son style d’apprentissage
* Optimiser ses apprentissages : ancrer des automatismes d’apprentissage
* Utiliser les ressources à disposition

Modalités :

* Travail sur la méthodologie d’identification de ses styles d’apprentissage
* Méthodologie d’optimisation (planification) et renforcement de ses apprentissages, travail sur la méthodologie d’auto-évaluation
* Travail sur l’organisation, la planification du travail à domicile en Centre de Documentation et d’information (CDI) ou de Centre d’Information et d’Orientation (CIO) ou encore en salle informatique pour un travail en petit groupe (généralement pour la constitution du dossier de spécialité) supervisé par le coordonnateur MLDS

Dans l’emploi du temps classique, j’avais mis en place des heures d’accompagnements personnalisés (AP) permettant aux élèves de favoriser les compétences psychosociales et « l’apprendre à apprendre » à travers :

* l’Accompagnement Personnalisé (AP) au Centre d’Information et d’Orientation (CIO ) qui est une structure proche du lycée permettant de développer le travail de recherche relatif à la poursuite d’étude. Afin de répondre au mieux aux besoins des élèves du MRE, j’avais proposé dans leur emploi du temps une heure hebdomadaire d’accompagnement personnalisé au CIO afin de mettre à disposition de ce public des ressources relatives aux formations et métiers en consultant les documentations (ONISEP, CIDJ, des revues étudiantes et publications spécialisées) en salle d’auto-documentation en libre accès et de manière anonyme. C’était aussi l’opportunité de rencontrer des psyEN pouvant les assister dans leurs démarches (recherche d’informations sur les études, les formations professionnelles, les qualifications, les métiers…) afin de les mettre en phase avec leurs représentations et leurs contradictions mais aussi pour les aider à faire des choix lucides lors de l’inscription sur le portail parcoursup.
* J’ai mis en place un second AP mais au Centre de Documentation et d’Information (CDI) permettant le travail de recherche au sein de l’établissement. L’enseignant documentaliste du CDI a formé la classe aux outils numériques de travail dans le but de réaliser des recherches seul ou en petit groupe (apprendre à se repérer et utiliser les outils). Cet enseignant a aussi participé à créer de nouveaux outils chez nos apprenants en dispensant un cours dédié au travail de concentration et des méthodes de mémorisation. L’enseignant documentaliste a contribué à développer l’éducation aux médias et à l’information, la promotion de la lecture, l’ouverture à la culture. Cette formation avait pour but de favoriser le « vivre ensemble » » autrement dit la cohésion dans le travail de groupe dans la classe. En effet le CDI est créateur de lien social par l’apprentissage de règles de vie commune auxquelles il est nécessaire de se référer. Le travail dans ses conditions favorise l’apprentissage à l’autonomie et l’esprit critique mais aussi l’expérimentation « d’apprendre à apprendre ».
* Un troisième temps d’accompagnement personnalisé a été mis en place, ce temps dit de « Vie De Classe » (VDC) a permis de mettre à profit un temps d’échange d’une heure hebdomadaire entre le coordonnateur MLDS et la classe afin de répondre régulièrement à leurs attentes, leurs questionnements, mais aussi faire le point sur leurs engagements (droits et devoirs).
* L’enseignant coordonnateur MLDS a dispensé des cours de philosophie en qualité d’aide pédagogique et méthodologique dans cette discipline en se tenant strictement au programme. J’ai choisi cette discipline car elle vectrice d’échange et de rencontre. Le terme philosophie signifie « amour de la sagesse », cette matière porte sur l’amour des connaissances et de l’apprentissage dans le seul souci d’apprendre. Le « pourquoi » est au fondement de la philosophie et permet de rationaliser ses expériences, à les penser. Elle cherche à comprendre la raison d’être des choses et laisse à la science le soin de répondre au « comment ». Je trouve que c’est un bon outil pour aider les jeunes d’un MRE à appréhender le monde car elle n’est jamais que le traitement des questions générales de l’existence qu’on se pose souvent à cet âge charnière entre la fin de l’enfance et la vie d’adulte en devenir. En somme, elle permet à l’élève de développer sa réflexion et son sens critique autour d’un thème en structurant sa pensée et en formulant son jugement en se mettant à distance de ses convictions autrement dit mettre à distance ses idées pour pouvoir les partager, les critiquer en classe ainsi l’apprenant peut s’engager dans des discussionsen développant ses propres idées en réponse aux perspectives des autres. Cette pratique l’aide à acquérir une meilleure compréhension de lui-même et de sa place dans la société. Elle développe les compétences de la pensée et de la communication, elle aide l’élève à écouter les idées des autres élèves mais surtout l’aider à s’affranchir des dogmes et des certitudes en pensant par lui-même. Finalement la « philo » doit faire réagir l’élève, elle est une quête qui déconstruit nos certitudes pour fonder au mieux notre savoir ; par cet apprentissage elle créée une émancipation intellectuelle. En « philo » il n’y a pas de bonnes ou mauvaises réponses, elle prête alors à une certaine liberté car l’élève doit prendre la responsabilité d’une pensée qui lui est personnelle qu’il doit tenter de synthétiser et de l’exprimer de façon logique et structurée. Il est certain que l’étude de cette matière améliore les compétences de la pensée et de la communication et encourage la compréhension d’autres croyances et aide l’élève à s’investir dans son apprentissage quel que soit la matière.

**Préambule :**

Le MRE a débuté après une réunion d’information collective qui a eu lieu le mardi 28 novembre 2017 à 11h30 au Centre de Documentation et d’Information (CDI) au LPO Jean-Jacques Rousseau (2, rue Jean-Jacques Rousseau 95 200 Sarcelles), établissement où s’est déroulé l’action.

Les élèves ont pu :

* Se procurer un emploi du temps général de la classe et personnalisé (en fonction des notes non bénéficiaires à repasser),
* Obtenir un carnet de correspondance ou une substitution carte MLDS pour l’accès au lycée et un règlement intérieur du lycée,
* Obtenir la fiche d’inscription à la demi-pension
* Rencontrer le personnel de direction,
* Rencontrer l’équipe pédagogique du dispositif,
* Présenter les enjeux de cette classe
* Répondre aux différentes questions…

Ils devaient obtenir un carnet de correspondance propre à l’établissement et identique aux autres élèves lors de la réunion d’information pour pouvoir entrer au lycée mais ont eu en substitution une carte de type pass navigo près de deux mois après le début du module qui a engendrer des difficultés tout au long de l’année scolaire.

**Suite à ce préambule, l’action a été menée du lundi 4 décembre 2017 au vendredi 29 juin 2018.**

**Caractéristiques :**

Ce module avait pour rôle principal de réaliser un parcours éducatif personnalisé pour l’élève et sa famille. Le but étant une prise en charge individuelle dans un collectif en favorisant l’épanouissement par une pédagogie dite à «  la carte ». Le présentiel en classe était indispensable pour tisser et maintenir un lien affectif avec l’élève mais aussi de créer un collectif et permettre une intégration sociale et un sentiment d’appartenance.

**Descriptif :**

Ce dispositif de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS) a permis un accompagnement spécifique de jeunes ayant échoué à l'examen l’année précédente provenant majoritairement du bassin d'Education de Sarcelles et plus précisément du lycée Jean-Jacques Rousseau à Sarcelles, une minorité provenait des bassins d'Education limitrophe de Sarcelles c’est-à-dire du bassin de Gonesse et d’Enghien.

**Public concerné :**

Le Module de Re-préparation à l'examen (MRE) concernait 19 élèves dont 16 garçons et 3 filles entre 17 à 19 ans (3 élèves de 18 ans, 6 de 19 ans et 10 élèves de 17 ans).

**Examen préparé :**

Baccalauréat technologique STMG pour des Anciens élèves doublant (sauf un triplant) des 4 spécialités du territoire mais ne pouvant passer que la spécialité mercatique proposée par le module pour les élèves n’ayant pas validés leur spécialité l’année antérieure.

**Caractéristiques :**

Les élèves du module étaient inscrits en candidats libres au baccalauréat et préparaient uniquement les matières non bénéficiaires. Les enseignants du module étaient choisis par le coordonnateur pour leur capacité à travailler avec ce public

**Mode de fonctionnement :**

La résidence administrative du coordonnateur MLDS au sein du lycée Jean-Jacques Rousseau de Sarcelles a eu pour objectif d'une part d'accompagner les jeunes afin de lever tous freins éventuels à la réussite ; d'autre part d'accompagner l'équipe pédagogique afin d'ajuster au mieux les enseignements de type méthodologique aux profils et aux besoins repérés chez ces jeunes.

Le but était de s’approprier un savoir scolaire c’est-à-dire de sortir du milieu familial pour vivre des expériences de « vivre ensemble » avec des personnes du même âge mais aussi se confronter à des adultes qui ont une approche différente de celles des parents.

**Organisation mise en place :**

Les enseignants devaient aller chercher les conceptions des élèves afin de comprendre ce qui faisait obstacle à leur apprentissage. Ils devaient se distinguer d’un enseignement classique en offrant d’autres modalités. Leurs rôles étaient d’instruire les élèves en leurs transmettant des savoirs, valeurs, des connaissances, des habiletés qui leurs permettraient d’échanger, de discuter et de construire des apprentissages afin de trouver leur place dans la société mais aussi de penser de manière autonome et devenir des citoyens libres et éclairés quel que soit leurs milieux sociaux d’origine. L’élève était inscrit sur la base élève de l’établissement mais ne se référait à aucun Conseiller Pédagogique d’Education (CPE) mais entretenait une relation privilégiée avec le coordonnateur MLDS qui veillait à l’application des règles. Le coordonnateur devait aussi coordonner la mise en place de l’action, accompagner les jeunes positionnés, suivre l’équipe pédagogique dans la mise en œuvre du projet, gérer l’action d’un point de vue administratif et surtout assurer son bon déroulement.

**Bilans :**

Résultats constatés : *En attente des résultats du baccalauréat STMG*

*Prendre RDV avec élèves de terminale STMG de l’établissement susceptible d’être en échec au bac courant 2018pour leur donner une possibilité de doubler dans leur établissement mais en module de repréparation à l’examen (MRE)?*

*Réévaluer le dispositif pédagogique (absences et retards des enseignants, enseignement pas adapté aux élèves du module) qui entrainent une reconduction que partielle de l’équipe avec nouveaux arrivant qui adhèrent à la philosophie du dispositif.*

Conséquences sur l’organisation pédagogique de l’établissement : *en attente du retour du service de direction de l’établissement.*